

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu le décret n°2023-113 du 20 février 2023 relatif à la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 21 mars 2023,

Délibération enregistrée sous le numéro **240/2023/FVE**
Conseil d'Administration du 31 mars 2023 :

Sujet : Capacités offertes limitées Master 1ere année – Procédure Mon master (les capacités offertes limitées correspondent aux capacités totales votées en décembre 2022 moins les éventuels redoublants et les étudiants internationaux admis dans le cadre de la procédure Etudes en France)

Masters par mentions 2023/2024	Masters par parcours 2023/2024	Capacité offerte limitée 2023 FI et FC	Capacité offerte limitée 2023 Alternance
Comptabilité - contrôle - audit (M1)	Comptabilité - contrôle - audit	12	25
Management des organisations de santé (M1)	Management des établissements de la santé et du social	18	20
Management de l'innovation (M1)	Management de l'innovation	15	15
Sciences de l'éducation (M1)	Diversité éducation francophonies	28	X
Sciences sociales (M1)	Sociologie : Enquêtes et Documentaires	27	X
	Histoire : pouvoirs, sociétés, territoires	20	X
	Géographie : développement alternatif des territoires ressources et justice	22	2
	Valorisation du patrimoine et développement territorial	18	2
Arts, lettres et civilisations (M1)	Création contemporaine et industries culturelles	24	X
	Fabrique de la Littérature	24	X
Langues et sociétés (M1)	Langues Etrangères Appliquées au Management	25	X

Masters par mentions 2023/2024	Masters par parcours 2023/2024	Capacité offerte limitée 2023 FI et FC	Capacité offerte limitée 2023 Alternance
	Interculturel Anglais-Allemand ou Anglais-Espagnol ou Anglais Italien		
	Transferts Culturels et Traduction trilingue Espagnol/Anglais/Français	21	X
	Identité et Transferts Culturels - Anglais	20	X
Métiers du livre et de l'édition (M1)	Métiers du livre et de l'édition	35	X
Culture et communication (M1)	Sémiotique de la société de communication : stratégies, alternatives et transition	23	X
	COdUX : Co-design et expérience utilisateur pour interfaces numériques sensorielles	9	11
Sciences et génie des matériaux (M1)	Céramiques Hautes Performances	12	X
	Parcours Advanced Ceramics	6	X
Chimie (M1)	Substances naturelles	16	X
Sciences de l'Eau (M1)	Ingénierie et gestion de l'eau et de l'environnement	19	2
Biologie santé (M1)	Oncologie Moléculaire et Biothérapies	16	X
	Génomique et Biotechnologies	16	X
	Développement de Produits de Santé	20	X
Santé Publique (M1)		20	X
Mathématiques et applications (M1)	Acsyon : Algorithmique, Calcul symbolique et Optimisation numérique	11	X
	Cryptis : Sécurité de l'information et cryptologie	22	X
	Parcours Applied mathematics & optimisation	1	X

Masters par mentions 2023/2024	Masters par parcours 2023/2024	Capacité offerte limitée 2023 FI et FC	Capacité offerte limitée 2023 Alternance
	Parcours Information Security	1	X
Physique appliquée et ingénierie physique (M1)	Articc : Architecture des Réseaux et Technologies Induites des Circuits de Communication	20	10
	Ixeo : Hautes technologies, Electronique et Photonique	14	X
	Parcours High frequency electronics & photonics	5	X
Informatique (M1)	Isicg : Informatique, Synthèse d'Images et Conception Graphique	22	X
	Parcours Computer Graphics	1	X
	Cryptis : Sécurité de l'Information et Cryptologie	19	X
	Parcours Information Security	2	X
Génie civil (M1)	Bureau d'études	6	6
	Conduite de travaux	6	6
STAPS Management du Sport	Management des organisations sportives et optimisations socio-économiques territoriales	X	17
Monnaie, banque, finance, assurance (M1)	Métiers de la banque de détail	X	30
	Commerce et affaires internationales	30	X
	Sciences économiques	20	X
Droit de l'environnement et de l'urbanisme (M1)	Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme	21	X
Droit privé (M1)	Droit privé et droit européen des droits de l'Homme	24	X
Droit pénal et Sciences Criminelles (M1)	Droit pénal international et européen	23	X

Masters par mentions 2023/2024	Masters par parcours 2023/2024	Capacité offerte limitée 2023 FI et FC	Capacité offerte limitée 2023 Alternance
Histoire du droit et des institutions (M1)	Anthropologie juridique et conflictualité	13	X
Administration publique (M1)	Gouvernance territoriale	15	X
	Justice et contentieux	12	X
	Gouvernance de l'Etat et des organisations publiques	22	X
	Métiers de l'administration	26	14
Droit de l'entreprise (M1)	Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels	23	15
	Droit et administration des organisations	30 (20 pour option ESS et 10 pour DES)	X
Droit notarial (M1)	Droit notarial	15	X
Droit du patrimoine (M1)	Droit du patrimoine et des conflits familiaux	22	X
	Droit et promotion du patrimoine immobilier		25
MEEF Encadrement éducatif (M1)	Conseiller Principal d'Education	11	X
MEEF 1er degré (M1)	Professeur des écoles, site de Limoges	49	X
	Professeur des écoles, site de Guéret	24	X
	Professeur des écoles, site de Tulle	24	X
MEEF 2nd degré (M1)	2ND DEGRE Documentaliste	8	X
	2ND DEGRE EPS	19	X
	2ND DEGRE Physique- Chimie	10	X
	2ND DEGRE HIST GEO	16	X
	2ND DEGRE ESPAGNOL	10	X
	2ND DEGRE LETTRES	24	X
	2ND DEGRE ANGLAIS	19	X
	2ND DEGRE SVT	10	X
	2ND DEGRE MATHS	19	X

Masters par mentions 2023/2024	Masters par parcours 2023/2024	Capacité offerte limitée 2023 FI et FC	Capacité offerte limitée 2023 Alternance
	2ND DEGRE PLP	6	X

Membres en exercice : 36
 Nombre de votants : 30
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne souhaite pas participer au vote : 2

Fait à Limoges, le 31 mars 2023

La Présidente de l'Université

Isabelle KLOCK-FONTANILLE

**Publié au recueil des actes administratifs du mois de mars 2023.
 Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 3 avril 2023.**

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*